

Rémunération chez Safran Déblocages à confirmer

A la demande des quatre OS représentatives, la réunion de discussion des mesures de rattrapage s'est tenue le 21 avril.

Retour sur deux mois d'itérations et de déblocages.

➤ Rémunération 2022 et 2023 : nos attentes

- **Un rattrapage de pouvoir d'achat** en complément des programmes NAO 2022. La Banque de France annonce une inflation moyenne 2022 à 4%, avec de fortes probabilités de dérapage.
- **Une réunion de « revoyure » en fin d'année**, compte tenu de ces incertitudes, pour échanger notamment sur l'inflation 2022 et le prévisionnel 2023.
- **En 2023, la libération totale de l'Intéressement et de l'abondement de l'Epargne Salariale**, via un ajustement des clauses de l'exercice 2022.
- **Une mesure pour compléter à 6% la participation** perçue cette année, conformément aux engagements de la Direction dans le cadre de la signature de l'Accord de Sortie de Crise.

➤ Mars-Avril 2022 : itérations, blocages et déblocages

Mars 2022 : négociations du PEG

Dans le préambule de l'accord qui porte sur notre Plan d'Epargne Groupe, la Direction voulait imposer qu'en 2023, il n'y ait pas de versement d'Intéressement.

- **Inacceptable pour la CFE-CGC, la phrase a été retirée.**

Dans ce même préambule, la Direction a demandé qu'une éventuelle discussion de l'amélioration de l'abondement de l'Epargne soit « conditionnée à l'évolution de la situation géopolitique ».

- **Tollé des quatre syndicats, la condition a été retirée.**

Avril 2022 : ébauches d'une proposition

Forte pression d'une OS qui demande, par tracts, un rattrapage uniforme pour tous.

Une prime uniforme, c'est :

- Revendiquer l'uniformité des salaires,
- Décourager l'ascension sociale au mérite,
- Nier que pendant deux ans, nous avons **tous** subi la Crise et que nous subissons, **tous**, l'Inflation.

Notre position est plus équitable, nous assistons à une flambée des prix de l'énergie et des matières alimentaires de première nécessité.

Dans ce contexte, mettre l'accent sur le rattrapage des plus modestes est important.

Par soucis d'équité, la CFE-CGC n'oublie pas les jeunes cadres qui doivent souvent rembourser de lourds emprunts étudiant pendant leurs premières années de carrière.

Par soucis d'équité, la CFE-CGC n'oublie pas celles et ceux qui, après 7 ans de cours du soir au CNAM et une spécialisation en métallurgie, sont capables de libérer un disque de turbine de M88.

La CFE-CGC, le syndicat des administratifs, des techniciens, des agents de maîtrise, des ingénieurs et des cadres

➤ Propositions de la Direction

Revoyure :

La réunion de revoyure se tiendra bien en fin d'année 2022.

Participation :

Le complément de Participation de 0.34% versés une fois, est transformé en 0.1% de programme de rattrapage salarial, dont le versement est récurrent.

Intéressement et Epargne Salariale :

Suite à nos demandes, critères allégés pour permettre le versement de l'Intéressement, mais aussi de l'Abondement de notre Epargne Salariale et celui du PERCO.

Ancien seuil d'accès : 13.4% Nouveau seuil d'accès : 13.2%

Ancien seuil de libération : 13.9% Nouveau seuil de libération totale : 13.7%

Rattrapage de l'Inflation :

Programme complémentaire de 1%, qui s'ajoute aux 3% des NAO de février, **soit total à 4%**.

Salaire annuel	Complément annuel	Nbre salariés
Jusqu'à 32 000 €	720 €	7849
de 32 000 à 40 000€	600 €	9185
de 40 000 à 50 000€	480 €	10187
de 50 000 à 75 000€	0,80%	9795
de 75 000 à 100 000€	0,50%	2815

➤ Commentaires CFE-CGC : propositions à améliorer

Nous notons un net effort en direction des plus bas salaires.

Nous notons une prise en compte des jeunes, cadres ou techniciens, via la tranche 2.

Nous notons la prise en compte de notre demande de reconnaissance de l'ascenseur social via les deux tranches médianes, de 40 000 euros à 75 000 euros, qui représentent la moitié des 40 000 salariés, avec de nombreux techniciens expérimentés de Niveau 5 ou Niveau 6, mais aussi une majorité de cadres.

Néanmoins, la dernière tranche oublie nos experts et ingénieurs les plus expérimentés qui sont bien sollicités dans notre Groupe de hautes technologies. Nous proposons l'extension de la dernière tranche à 120 000€ en excluant toutefois les collègues qui bénéficient des primes ILT.

Nous attendons de nouvelles propositions de la Direction.

VOTRE CONTACT

POUR VOUS
AVEC VOUS
PARTOUT

CFE-CGC Groupe Safran

